



Municipalité de Rivière-Saint-Jean

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Mme Karine Chouinard, directrice générale et greffière trésorière de la susdite municipalité que le Conseil municipal de la municipalité de Rivière-Saint-Jean adoptera les prévisions budgétaires 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi 12 janvier 2026

Heure : 19H00

Lieu : Salle municipale, 116 rue du Quai, Rivière-Saint-Jean

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec*.

DONNÉ à Rivière-Saint-Jean, ce dix-septième jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq (2025-12-17)

Karine Chouinard

Karine Chouinard

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Karine Chouinard, Directrice générale et greffière trésorier de la municipalité de Rivière-Saint-Jean, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 décembre 2025.

Karine Chouinard

Karine Chouinard

Directrice générale et greffière-trésorière